



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-sixième session

Rome, 28-29 avril 1999

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
1999 - 2000

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Le contenu de l'annexe B a été révisé à la vingt-septième session et les explications pertinentes modifiées en conséquence. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration, un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

Toutefois, pour que l'annexe A soit une récapitulation de tous les projets qui se trouvent à un stade d'élaboration avancé, on trouvera ci-joint une liste des projets qui ont déjà été soumis au Conseil lors de sessions précédentes dans l'annexe A mais qui n'ont pas encore été approuvés.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique (TRC) afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressants tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Dans le cas où des dons d'assistance technique auraient été approuvés par le Président depuis la dernière session du Conseil, des précisions sur ces dons seront fournies à la présente session.

Région: Afrique I	Pays: Sénégal
Nom du programme: Programme de services agricoles et d'organisations de producteurs	PNB par habitant ¹ : 570
Coût du projet (en millions de USD): 43,9 (Phase I)	Population (en millions d'habitants) ¹ : 9,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : Association internationale de développement (IDA)
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: FIDA
État d'avancement: Évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: Banque mondiale/FIDA et Banque mondiale

Objectifs du projet

Depuis 20 ans, la stagnation de la production agricole et l'accroissement de la population rurale de plus de 2% par an a eu pour conséquence d'aggraver la pauvreté rurale. L'objectif global du programme proposé à l'initiative de la Banque mondiale sera de favoriser un accroissement durable de la productivité, de la production et des revenus agricoles des petits exploitants tout en protégeant l'environnement. À cette fin, le programme aura pour but: i) d'améliorer la performance du système de recherche agricole et de vulgarisation en l'axant davantage sur les producteurs et sur la demande; ii) de promouvoir et renforcer les organisations de producteurs à tous les niveaux; et iii) de restructurer et renforcer les ministères de l'agriculture et de l'élevage. Le programme, qui est conforme à la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, comportera plusieurs phases.

Bénéficiaires du programme

Le programme aura une portée nationale et couvrira toutes les zones rurales du pays. Il ciblera les petits producteurs qui auront accès aux services mis en place par le programme, principalement par le biais de leurs organisations. Le revenu moyen du groupe cible reste bien au-dessous de la moyenne nationale, 78% des pauvres du pays vivant en milieu rural. Les femmes rurales, qui constituent plus de 60% de la population paysanne et qui sont souvent le soutien de famille principal, bénéficieront tout particulièrement du programme.

Composantes du programme

a) Financement de la recherche nationale

Le programme contribuera à réorganiser le système de recherche nationale en instaurant un Fonds national pour la recherche agricole. Ce dernier financera les sujets de recherche prioritaires de manière sélective et passera des accords contractuels, séparant de cette façon le financement de la recherche de son exécution.

b) Développement de l'Institut de recherche

¹ Données de 1996. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financeur extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.



Le programme apportera son soutien à l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et à l'Institut de technologie alimentaire (ITA) en matière de développement institutionnel et de durabilité grâce i) au renforcement de l'organisation et de la gestion de la recherche, y compris, notamment, de la régionalisation afin de promouvoir des liens plus étroits avec les services de vulgarisation et avec les producteurs et d'améliorer la qualité et l'efficacité de la recherche en assurant des liaisons avec des sources de connaissances extérieures; ii) au renforcement de la gestion des ressources financières de l'ISRA et de l'ITA afin d'assurer un financement opportun des sujets de recherche; iii) à la simplification de l'infrastructure de recherche; iv) à l'amélioration des compétences du personnel; v) à la rénovation de l'infrastructure; et enfin vi) à l'apport d'équipement de terrain pour les stations, de matériel scientifique pour les laboratoires, de matériel informatique, de véhicules et de formation.

c) Vulgarisation agricole

Le programme appuiera l'institution d'une Agence nationale pour le conseil agricole et rural, organisme semi-public cogéré par le gouvernement et les organisations de producteurs. Le programme financera une partie des frais d'exploitation des activités de vulgarisation et tous les investissements relatifs aux ressources humaines (formation et renforcement des capacités) ainsi que l'infrastructure matérielle, à savoir principalement la rénovation des bâtiments, l'achat de matériel informatique et de véhicules.

d) Appui aux organisations de producteurs

Le programme assurera des cours, fournira des moyens de communication et un appui technique et organisationnel aux associations de producteurs et les aidera à renforcer leurs capacités professionnelles et de gestion. De cette façon, les organisations seront plus aptes à apporter un soutien aux producteurs, à les aider à accéder aux intrants ainsi qu'aux services de crédit et de commercialisation, à prendre part à la recherche adaptative, à obtenir des informations sur les techniques et la commercialisation et à cerner leurs besoins et leurs difficultés propres. Par le biais d'un fonds pour les services ruraux axés sur la demande, les organisations obtiendront des dons qui couvriront le financement de leurs activités dans les domaines de la formation et de la communication, de l'adoption de technologies novatrices et de services techniques spécialisés.

e) Appui institutionnel

Le programme assistera les ministères de l'agriculture et de l'élevage à faire appliquer la loi sur la décentralisation en déléguant des services aux directions régionales et en aidant le transfert de certaines fonctions à des organisations professionnelles et au secteur privé (par exemple, la privatisation des fonctions vétérinaires et de lutte contre les ravageurs et l'organisation d'un réseau de production de semences certifiées reposant sur des organisations spécialisées de producteurs). Il renforcera également les ministères de l'agriculture et de l'élevage afin de leur permettre de remplir de manière plus efficace les fonctions qui leur incombent en tant que service public et de réglementation, et appuiera les ministères de l'économie, des finances et du plan pour la gestion financière du programme.



Exécution du programme

Le programme sera mis en oeuvre par plusieurs organismes d'exécution conformément aux manuels de procédures approuvés par l'IDA/FIDA et dans le cadre des programmes de travail et budget annuels. La durée d'exécution de dix ans sera divisée en trois phases, l'approbation d'une phase ultérieure n'étant possible qu'après réunion d'un certain nombre de conditions ("éléments déclencheurs").

Quelques caractéristiques importantes

Le programme contribuera à réduire l'ampleur de la pauvreté dans le pays. En s'associant à ce programme dû à l'initiative de la Banque mondiale, le FIDA veillera à ce que les orientations de politique, les réglementations, et autres techniques proposées servent les intérêts du groupe cible constitué de producteurs ruraux pauvres, et en particulier ceux des femmes et des jeunes. Le programme a été élaboré sur une base largement participative, en collaboration avec les équipes de conception au niveau local et après la mise à l'essai des activités à la base. Il contribuera à donner davantage de responsabilités aux producteurs et à renforcer la capacité de leurs organisations ainsi qu'à accélérer les changements techniques et à générer un accroissement durable de la production par le biais d'organismes de services agricoles responsables et rentables.

Principaux problèmes

Les problèmes suivants devront être abordés: i) harmonisation des objectifs et des activités du programme avec ceux d'autres projet en cours de formulation; et ii) harmonisation des instruments de prêt du FIDA et de l'IDA.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, huit projets (dont un cofinancé par le FIDA et sept dus à l'initiative du FIDA) ont été financés au Sénégal, pour un montant total de 53,63 millions de DTS. Un projet a été financé conjointement par le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA) et trois ont été financés entièrement par le biais du PSA. L'accord de prêt pour le Projet agroforestier de lutte contre la désertification a été signé le 3 mars 1999.

Région: Afrique II	Pays: Mozambique
Nom du programme: Programme de développement des relations commerciales des petits exploitants	PNB par habitant ¹ : 80
Coût du projet (en millions de USD): 20,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 18,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Pourparlers en cours avec l'Agence australienne de développement international et le Gouvernement de l'Irlande
État d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU)

Objectifs du projet

Les petits exploitants du Mozambique se tournent de plus en plus vers la production de cultures marchandes pour générer des revenus. Toutefois, malgré un potentiel considérable, de nombreux problèmes surviennent s'agissant des relations entre les petits exploitants et les marchés d'intrants, de services à la production et de produits agricoles, ce qui a pour conséquence de ralentir gravement l'expansion du revenu agricole. Le programme proposé, d'envergure nationale, a pour but de donner aux petits producteurs une place plus importante sur le marché et de leur assurer de meilleures conditions en vue d'accroître le revenu agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire. À cette fin, le programme entreprendra des activités au niveau tant local que national. Au niveau national, il appuiera la définition d'un cadre politique, institutionnel et juridique susceptible d'améliorer les liens entre les petits producteurs et le marché. Il devrait également jouer le rôle de catalyseur pour le lancement de nouveaux projets dans le domaine de la commercialisation et de la transformation des produits alimentaires des petits exploitants. Au niveau local, il résoudra les problèmes que rencontrent les petits producteurs cibles qui souhaitent accéder au marché, et créera les conditions qui permettront de les réduire, par le biais d'une ou plusieurs des interventions décrites ci-dessous.

Bénéficiaires du programme

Les bénéficiaires principaux seront les petits exploitants qui vendent - ou seront susceptibles de vendre - leurs produits agricoles sur le marché. Il ciblera les différents groupes de petits exploitants - le secteur familial - dont les groupes vulnérables tels que les ménages dirigés par une femme et autres familles qui ne disposent que de peu de main-d'œuvre et ont un accès restreint aux services d'appui technique, financier et social.

Composantes du programme

Le programme devrait inclure les composantes ou groupes d'activités suivants :

a) Développement des associations paysannes

Le programme aidera les petits paysans à créer des associations qui leur permettront d'accéder plus facilement aux intrants et aux services et de tirer davantage profit des possibilités que présente le marché, et assurera une fonction de formation, de courtage et de facilitation.

b) Appui au commerce rural

Le programme appuiera le développement d'un système de commercialisation rurale plus efficace, plus étendu et plus compétitif et aidera les moyennes entreprises à commercialiser leurs produits agricoles intermédiaires et à produire de manière plus efficace. À cette fin: i) on impartira aux petits paysans et aux commerçants les compétences dont ils ont besoin sur le marché rural pour accroître la valeur ajoutée, et on apprendra aux négociants ruraux comment établir des liens commerciaux avec les fournisseurs et/ou les marchés urbains; et ii) on assurera des services financiers, notamment des crédits de roulement aux commerçants ruraux et des prêts à l'investissement pour la rénovation/la construction de négoce ruraux ou pour la réparation de véhicules.

c) Amélioration de l'infrastructure rurale

Le programme cherchera à améliorer l'accès des paysans aux marchés afin de leur permettre de commercialiser leurs excédents de manière plus efficace et d'obtenir des intrants et des services agricoles. Un appui sera fourni pour la réfection, à forte intensité de main-d'oeuvre, des routes et pour la constitution d'un groupe d'entrepreneurs locaux capables de se charger de travaux simples de construction routière. Un soutien sera également fourni à la rénovation des structures marchandes, afin de permettre une commercialisation plus efficace. Tous les investissements seront entrepris dans le cadre de processus de planification à caractère consultatif et participatif.

d) Appui à la création d'un cadre pour le développement des relations commerciales des petits exploitants

Le programme appuiera l'échange d'informations commerciales et leur diffusion aux petits exploitants et aux marchands ruraux, par le biais, entre autres: i) de forums provinciaux, de programmes radio et de séances informelles au sein des communautés; ii) du renforcement du Ministère de l'agriculture et des pêches et autres organismes du secteur public compétents afin de mieux promouvoir la commercialisation agricole et faciliter la fourniture d'un appui politique et juridique; et iii) la création d'un fonds pour le développement des relations commerciales des petits exploitants afin de catalyser le lancement de nouveaux projets relatifs à la commercialisation/transformation des produits agricoles paysans.

e) Gestion du programme et facilitation

Le programme mettra en place une équipe indépendante de facilitation, qui relèvera du Conseil d'administration des parties prenantes appartenant au secteur public/privé/non gouvernemental afin de faciliter la planification et la mise en œuvre des activités du programme.

Exécution du programme

Un conseil d'administration représentant les parties prenantes sera responsable de la supervision et de la coordination du programme de sept ans. L'équipe de facilitation sera chargée de planifier, d'appuyer et de suivre l'exécution, d'assurer le contrôle financier et l'appui institutionnel. L'exécution sera principalement déléguée à des ONG. Conformément aux politiques de décentralisation, les provinces devraient participer étroitement à l'exécution du programme.

Quelques caractéristiques importantes

Au niveau local, le programme entreprendra des investissements pour alléger les contraintes spécifiques auxquelles sont confrontés les petits producteurs lorsqu'ils tentent d'accéder aux intrants agricoles, aux services d'appui et aux marchés agricoles. Tandis que les activités en soi ont déjà été testées par de nombreuses ONG, il serait novateur au Mozambique qu'elles soient reconnues d'utilité publique, et que la responsabilité de leur exécution incombe au gouvernement. Au niveau national, le programme cherchera à développer de nouveaux partenariats et de nouveaux processus: a) rassembler le gouvernement, les ONG et un large éventail d'acteurs du secteur privé (associations paysannes, commerçants et agricoles) et établir un dialogue actif entre eux; et b) établir un cadre politique et stratégique approprié pour appuyer le développement de relations commerciales. Il sera ainsi possible i) de se concentrer sur les activités des ONG dans le secteur et de prodiguer des conseils en la matière; ii) d'intégrer le financement de futurs donateurs, et iii) de promouvoir activement les investissements privés à tous les niveaux du secteur.

Problèmes principaux

Bien que les parties prenantes au Mozambique (gouvernement, ONG, secteur privé et communauté des donateurs) s'accordent à dire que le programme est approprié et opportun, le cadre institutionnel dont doter le programme reste flou. Au cours de la formulation complémentaire et de l'évaluation prospective, le problème principal consistera donc à définir la structure et l'entité institutionnelles appropriées pour l'exécution du programme, qui respecterait l'approche intersectorielle proposée sans pour autant aller à l'encontre des rôles institutionnels et des responsabilités du Gouvernement du Mozambique. Ces problèmes sont principalement dus à la nécessité de déterminer à qui déléguer la responsabilité de la facilitation du programme, et de définir les processus et les responsabilités de la gestion budgétaire et financière.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a financé cinq projets au Mozambique, d'un montant total de 52,52 millions de DTS. Un projet a été financé par le biais du PSA, pour un montant de 8,29 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Afrique II	Pays: Tanzanie, République-Unie
Nom du programme: Programme participatif de développement de l'irrigation	PNB par habitant ^{1/} : 170
Coût du projet (en millions de USD): 21,9	Population (en millions d'habitants) ^{1/} : 30
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ^{2/} : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Pourparlers en cours avec le Gouvernement de l'Irlande
État d'avancement: Formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: À déterminer

Objectifs du projet

S'appuyant sur les enseignements tirés du Projet de développement des petites exploitations dans les zones marginales (prêt N° SRS-024-TZ) et de l'expérience positive qui en a résulté grâce au caractère participatif de sa composante irrigation, l'objectif général du programme proposé est d'améliorer de manière durable le revenu des petits exploitants ainsi que la sécurité alimentaire des ménages. Il visera avant tout à accroître les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des paysans, du secteur privé, des ONG, des organisations de la société civile et des institutions gouvernementales pour développer la petite irrigation dans les zones marginales du plateau central du pays. Pour cela, il faudra: a) augmenter le volume d'eau disponible et accroître sa qualité par l'amélioration de systèmes de maîtrise des eaux à bas prix; b) accroître la productivité agricole par l'amélioration des services de vulgarisation agricole afin de mieux répondre aux besoins des paysans; c) améliorer les capacités des parties prenantes (paysans, fournisseurs de services du secteur privé et gouvernement) afin de construire, d'assurer le fonctionnement et de gérer de manière durable et efficace des périmètres simples à bas prix; et d) renforcer la capacité institutionnelle susceptible d'accroître le potentiel de développement de la petite irrigation sur l'ensemble de la zone du programme.

Bénéficiaires du programme

Le programme s'étendra sur la zone située dans la partie nord du plateau central du pays et couvrira une partie des zones arides de six régions (Arusha, Dodoma, Mwanza, Shinyanga, Singada et Tabora). Selon les dernières études, 70 à 85% des ménages de quatre régions ont été classés pauvres à très pauvres, la sécurité alimentaire restant un problème pour la plupart des foyers. Le groupe cible se compose de familles de petits exploitants dont la principale source de revenu est la riziculture. À l'intérieur de ce groupe, le programme ciblera avant tout les paysans démunis, les femmes et les ménages dirigés par une femme par le biais d'interventions spécifiques. Le groupe cible sera déterminé en fonction de critères spécifiques afin de garantir que les paysans les plus pauvres, y compris les femmes, tirent profit du programme. Environ 11 400 familles de petits exploitants bénéficieront directement des interventions proposées.

Composantes du programme

a) Développement de l'irrigation

On financera au titre de cette composante: i) la remise en état des périmètres d'irrigation et la construction de nouveaux périmètres (on envisage la création d'environ 38 nouveaux périmètres couvrant une superficie totale de 7 600 ha); ii) la construction de puits peu profonds pour l'irrigation des cultures maraîchères en saison sèche ; et iii) la construction de latrines et de puits peu profonds pour l'approvisionnement en eau à usage domestique.

b) Développement agricole

Cette composante: i) aidera à rendre les services de vulgarisation au niveau des villages plus efficaces et plus accessibles aux petits paysans; ii) fournira des services agricoles afin d'introduire de meilleures techniques d'irrigation des cultures, dont la production de semences, par des essais au niveau des exploitations, la formation des paysans et l'organisation d'échanges entre les exploitations; et iii) mettra à l'essai, par le biais d'initiatives pilotes, des techniques permettant de réduire le temps de travail et d'améliorer l'entreposage des produits agricoles et proposera de nouvelles méthodologies pour la mise au point de techniques appropriées.

c) Renforcement des capacités et appui institutionnel

Des fonds seront alloués à la création de capacités nécessaires à la gestion des périmètres, au sein: i) des syndicats d'irrigants; ii) des coopératives d'épargne et de crédit; iii) des entrepreneurs et des artisans du secteur privé; iv) des collectivités locales; et v) des unités d'irrigation de zone du Ministère de l'irrigation. Le programme fournira également un appui institutionnel aux unités de district du programme (UDP): personnel supplémentaire, assistance technique à court terme pour la préparation des cours et du matériel didactique, les transports, le matériel de bureau, etc.

d) Coordination du programme

Des fonds seront fournis pour embaucher du personnel supplémentaire au sein de l'unité de coordination du programme (UCP) et des UDP. Ces fonds couvriront également l'aide technique à court terme, les transports, le matériel de bureau et les coûts opérationnels de l'UCP et des UDP ainsi que de l'unité de liaison du FIDA à Dar-es-Salaam.

Exécution du programme

La gestion d'ensemble du programme de sept ans incombera au Ministère de l'agriculture et des coopératives, tandis que l'exécution sera la responsabilité des syndicats d'irrigants bénéficiaires. Quant aux travaux de construction, à la mobilisation des groupes et à la formation, ils seront délégués au secteur privé, aux ONG et aux institutions locales. Le gouvernement aura pour rôle principal de coordonner, superviser et suivre les activités du programme. Dans l'attente de l'application pleine et entière des politiques de décentralisation et de privatisation actuellement entreprises par le gouvernement, une UPD sera créée dans chaque district et une UCP à Dodoma. Les comités directeurs de district seront chargés de sélectionner les sites et de coordonner les activités au niveau local. Le comité directeur du programme sera responsable des questions de politique générale, de la sélection des districts et de la coordination.

Quelques caractéristiques importantes

En ciblant avant tout le développement de la petite irrigation, le programme est conforme aux politiques agricoles du gouvernement et entre dans le cadre stratégique du FIDA pour le pays. Il cherchera à consolider un certain nombre d'approches novatrices à caractère participatif axées sur la demande des bénéficiaires qui se sont révélées fructueuses lors de l'exécution du Projet de développement des petites exploitations dans les zones marginales. Il mettra en outre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités au niveau du district et de la base afin de développer des systèmes d'irrigation durables en faveur des petits paysans en faisant intervenir des fournisseurs privés tant nationaux qu'internationaux de services spécialisés. Compte tenu du rôle important que jouent les femmes dans l'agriculture, le programme s'attachera tout particulièrement à les faire participer afin de faciliter leur accès aux services, de faire connaître leurs préoccupations au sein des institutions locales (à savoir les syndicats d'irrigants et les coopératives d'épargne et de crédit) et à leur permettre de bénéficier des activités du programme de manière équitable. Les résultats du programme seront suivis de manière régulière et évalués par toutes les parties prenantes, y compris par les bénéficiaires eux-mêmes. Enfin, une approche souple sera adoptée de façon à ce que le programme puisse tenir compte de l'expérience acquise sur le terrain et des nouveaux processus de privatisation et de réforme des autorités locales.

Problèmes principaux

Les questions suivantes seront abordées lors de l'évaluation prospective: i) évaluation de la capacité du secteur privé, des ONG et des institutions locales à fournir aux paysans des services d'appui technique et autres services; ii) examen de la capacité d'exécution du programme au niveau des districts afin d'aider le gouvernement à poursuivre sa politique de décentralisation; iii) examen de la possibilité d'établir un mécanisme qui permettrait aux conseils de districts et aux bénéficiaires de participer, dans une proportion raisonnable, aux frais du programme, frais d'exploitation et d'entretien, afin d'assurer la durabilité de l'intervention à long terme; et iv) évaluation de la viabilité économique et financière de certains périmètres modèles.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, la République-Unie de Tanzanie a bénéficié de sept projets (dont six ont été lancés par le FIDA et un cofinancé), d'un montant total de 50,70 millions de DTS. Un projet (de 6,79 millions de DTS) a été financé par le PSA. Trois autres projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Cambodge
Nom du projet: Projet d'appui au développement agricole dans le cadre du programme <i>Seila</i> ³ :	PNB par habitant ¹ : 300
Coût du projet (en millions de USD): 11,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 10,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinancier: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
État d'avancement: formulation terminée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

Après des décennies de guerre et de troubles civils, le Cambodge, qui compte plus de quatre millions de ruraux pauvres, soit 40% de sa population, est classé parmi les 22 pays les plus pauvres du monde sur la base de son PNB par habitant (300 USD en 1996). Le projet proposé a donc pour objectif stratégique d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus stables de la population cible (hommes et femmes) des quatre provinces du Nord-Ouest du pays. Son objectif principal sera d'aider 56 450 ménages pauvres de la région à accroître durablement la productivité et le revenu des exploitations, ainsi qu'à diversifier leurs activités de culture et d'élevage. Plus précisément, le projet visera à: i) favoriser la croissance économique en appuyant des activités de développement agricole adaptées aux besoins des ménages agricoles pauvres vivant dans l'insécurité alimentaire; ii) donner aux communautés locales et aux bénéficiaires les moyens de gérer efficacement et durablement leurs ressources productives; iii) renforcer la capacité des institutions locales, en particulier des services agricoles à l'échelon de la province et du district, de cibler et de gérer des programmes d'investissement dans une optique participative; enfin, iv) aider des ONG et des institutions de microfinancement à assurer au groupe cible des services d'épargne et de crédit, s'adressant directement au consommateur, la Banque de développement rural, renforcée, faisant efficacement office de grossiste. Le projet adoptera une approche fondée sur les communautés et s'inspirera des méthodes de développement concluantes mises au point par le projet de remise en état et de régénération à l'échelon local mené au Cambodge (CARERE⁴) et appliquées à la mobilisation et la participation communautaire, ainsi qu'à la planification et au financement décentralisés.

Bénéficiaires du projet

Dans les quatre provinces desservies par le projet (Banteay Meanchey, Battambang, Pursat et Siemp Reap), l'incidence de la pauvreté est comparable à celle des autres zones rurales (où 40% de la population rurale vivent au-dessous du seuil de pauvreté). Les pauvres appartiennent en général aux principaux groupes suivants: les familles ayant moins de 1,5 ha de terre qui souffrent d'insécurité alimentaire, les rapatriés revenant de la frontière, les personnes déplacées qui souvent n'ont pas accès aux rizières, les victimes des mines et les jeunes au chômage. Dans les provinces visées par le projet,

³ Terme khmer signifiant première pierre, utilisé pour désigner la méthode de planification décentralisée et de développement appliquée par le gouvernement.

⁴ CARERE est un important projet de développement rural intégré dû à l'initiative du PNUD et d'autres donateurs, dont le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI), le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et l'Union européenne.

le groupe cible comprendra environ 244 670 ménages, représentant 64% de la population rurale. Le programme de démarrage de la production s'adressera aux ménages très pauvres vivant dans des villages où l'insécurité alimentaire atteint des niveaux élevés. Le programme d'amélioration de l'agriculture sera axé sur les ménages pauvres (dont la plupart souffrent d'insécurité alimentaire) qui disposent éventuellement de superficies suffisantes (jusqu'à 1,5 ha), mais ne peuvent exploiter pleinement leurs terres faute de connaissances, d'accès aux intrants améliorés, de ressources financières ou de main-d'œuvre. Quelque 56 450 ménages tireront directement profit des interventions du projet.

Composantes du projet

a) La composante **développement agricole** comprendra trois sous-composantes: **i) le programme de démarrage de la production** financera i) la fourniture d'intrants agricoles tels que semences, engrais, volailles, etc., ii) les fonds nécessaires au lancement de projets de création de revenu à l'échelon des ménages et de projets collectifs, et iii) la formation, la vulgarisation et l'appui en matière de gestion financière. Au titre de ce programme, un agent de vulgarisation à l'échelon de la commune assurera des services techniques, de planification et de formation, avec le soutien du personnel technique provincial et de district. Au départ, des ONG dispenseront une formation financière et vérifieront les registres comptables des groupements, dont elles deviendront dès la troisième année le principal point de contact. Des fonds seront alloués pour couvrir le coût des intrants, les indemnités du personnel, la formation agricole des paysans, les frais de transport et la supervision; **ii) le programme d'amélioration de l'agriculture** encouragera l'intensification et la diversification des activités agricoles et d'élevage à l'aide de techniques disponibles qui seront diffusées dans le cadre de démonstrations et d'activités collectives de vulgarisation et en ayant recours à des auxiliaires zootechniciens villageois pour la vaccination et la lutte antiparasitaire. Les ménages agricoles seront étroitement associés à la sélection des activités à inclure dans les programmes de démonstration et de vulgarisation; enfin, **iii) l'appui technique et le renforcement des capacités**, volet qui comprendra la formation de 250 des quelque 1 600 agents des services provinciaux et de district de l'agriculture, des forêts et des pêches, dans les quatre provinces. Le projet financera l'aide technique nationale et internationale et les consultants locaux, les aménagements et le matériel pour les bureaux de l'agriculture provinciaux et de district, quelques véhicules et motocyclettes supplémentaires, la participation aux ateliers de planification, et le suivi des bénéficiaires par le service provincial de la condition féminine.

b) Microfinancement rural

Des fonds seront versés par l'intermédiaire de la Banque de développement rural aux ONG remplissant les conditions requises, qui les rétrocéderont aux membres du groupe cible. Des prêts saisonniers à court et à moyen terme seront octroyés pour financer les intrants agricoles, le bétail, les activités rémunératrices, les pompes et les petites entreprises. On appuiera également au titre de cette composante le renforcement de la Banque de développement rural qui recevra du matériel, une formation et bénéficiera d'un suivi, éléments nécessaires dans le contexte des activités du projet. Une formation spécialisée sera également dispensée à l'intention des ONG participantes.

c) Appui au projet et coordination

Le projet apportera un soutien au secrétariat de l'équipe spéciale *Seila* pour renforcer sa capacité à appuyer et coordonner les activités prévues. Une aide financière sera accordée à ce secrétariat pour couvrir les dépenses de personnel, de matériel, d'assistance technique, de consultants locaux,

de formation du personnel, et de frais d'audit et les coûts de fonctionnement, y compris les indemnités du personnel.

Exécution du projet

Le projet sera exécuté en cinq ans et demi sous la responsabilité générale de l'équipe spéciale, qui définira les lignes d'action et assurera la coordination à l'échelon national et interprovincial. Le projet sera mis en oeuvre par l'intermédiaire du programme *Seila* de développement décentralisé. Au niveau provincial, les services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches se chargeront des divers éléments de la composante agriculture dans le cadre de contrats établis par le comité exécutif de la commission provinciale du développement rural, tandis que des ONG assureront des services d'épargne et de crédit en utilisant les fonds acheminés par le biais de la Banque de développement rural. La formation des personnes à l'échelon de la province et du district sera sous-traitée à une institution appropriée (Ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts et/ou ONG).

Caractéristiques importantes

On s'est inspiré pour la conception du projet de l'expérience réussie des projets CARERE I et II, en matière de développement agricole et des techniques disponibles dans la zone du projet ou dans les pays voisins permettant d'accroître la productivité agricole. Les interventions du projet s'inscriront dans le cadre directeur et institutionnel du programme *Seila*, mené actuellement par le gouvernement, qui vise à décentraliser l'exécution d'interventions vers les villages, les communes, les districts et les provinces, de manière à ce que l'assistance atteigne les bénéficiaires et les rendent autonomes pendant cette période. Les activités du projet seront exécutées par le personnel des services agricoles à l'échelon de la province et du district, sur la base de contrats avec obligation de résultat, les paiements étant effectués en fonction des activités menées à bien. Le projet guidera la mise en place d'un nouveau mécanisme permettant aux institutions financières internationales de financer le crédit rural au Cambodge. Plusieurs aspects de la conception renforceront l'impact bénéfique du projet sur la condition de la femme.

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, les points suivants seront abordés: i) s'assurer que le programme semencier du projet d'amélioration de la productivité agricole peut fournir des semences de bonne qualité en vue de leur multiplication dans le Nord-Ouest; ii) évaluer les résultats du programme minimum *Seila* actuellement en cours; iii) passer en revue avec la Banque de développement rural les ONG sélectionnées pour participer au projet et s'assurer qu'elles répondent aux critères d'admissibilité proposés; iv) examiner et finaliser les dispositions relatives à l'exécution, y compris les opérations du nouveau Ministère des ressources hydriques à l'échelon provincial; v) convenir avec le projet d'amélioration de la productivité agricole d'une approche commune de la gestion des agents zootechniciens villageois et de la réglementation les concernant; enfin, vi) inclure toute mesure supplémentaire d'atténuation des effets sur l'environnement qui pourrait s'avérer nécessaire.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le Cambodge a bénéficié d'un projet du FIDA, pour un total de 3,30 millions de DTS. Ce projet est en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Argentine
Nom du projet: Projet de développement rural dans le Nord-Ouest	PNB par habitant ¹ : 8 380
Coût du projet (en millions de USD): 25,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 35,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Ordinaires	Cofinanceur: Aucun
État d'avancement: Formulation terminée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Société andine de développement

Objectifs du projet

La pauvreté rurale, généralisée en Argentine, touche directement environ 160 000 familles paysannes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté et appartiennent pour la plupart à différentes minorités ethniques. Les provinces du nord, où sont concentrés les deux tiers des familles les plus pauvres, sont caractérisées par la faiblesse des mécanismes institutionnels, publics ou privés, chargés spécifiquement de faire face aux besoins et aux problèmes des ruraux pauvres. Dans ce contexte, le projet proposé aura pour principal objectif d'accroître les revenus des petits producteurs et des ruraux pauvres, contribuant à améliorer leurs conditions de vie en instaurant un cadre propice à l'esprit d'entreprise grâce à une assistance technique et à des services financiers. Plus précisément, on s'attachera au titre du projet à: i) promouvoir la mise au point de techniques visant comment établir des liens entre les producteurs et les marchés existants: ii) aider à mettre en place un marché rural privé, induit par la demande, pour les services d'assistance technique: iii) assurer d'autres types d'assistance nécessaires pour le développement des marchés, comme le renforcement des capacités et les services d'information/consultatifs à l'intention des entreprises: enfin, iv) promouvoir des initiatives d'investissement productrices de recette, moyennant la mise en place de services financiers, ce qui permettra aux petits producteurs d'adapter leurs systèmes de production à la demande.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet couvrira un certain nombre de départements des provinces de Catamarca, Jujuy et Salta. Plus de 30% des habitants de cette zone (environ 572 000 personnes) sont classés parmi les pauvres. La pauvreté est plus marquée dans les zones rurales (55% de la population) et touche de manière disproportionnée les minorités ethniques, en particulier dans le Chaco et la Puna. Environ 42 500 familles rurales pauvres feront partie du groupe cible du projet. On estime que 8 000 familles, dont des ménages ayant une femme à leur tête (environ 15% du total), tireront directement profit des activités du projet.

Composantes du projet

a) Services d'assistance technique

Des fonds seront alloués pour: i) renforcer et développer la capacité technique des prestataires de services d'assistance technique, particuliers ou institutions, moyennant des cours de perfectionnement, une formation complémentaire concernant des technologies appropriées et

durables, et une formation en commercialisation et en gestion d'entreprise: ii) appuyer la consolidation du marché rural des services d'assistance technique en offrant des incitations financières aux bénéficiaires du projet qui passent contrat avec eux. Le projet cofinancera le coût de ces services, graduellement et en se désengageant progressivement; iii) dispenser aux bénéficiaires une formation en gestion d'entreprises, commercialisation et techniques spécialisées en vue de l'exécution des sous-projets; enfin, iv) assurer aux bénéficiaires les services d'information et consultatifs nécessaires pour qu'ils puissent mettre sur pied des entreprises.

b) Services d'assistance financière

Le but de cette composante est d'apporter les ressources financières indispensables aux entreprises commerciales envisagées, s'agissant notamment de production agricole et animale, de transformation, d'artisanat et de services. A cette fin, deux lignes de crédit seront ouvertes pour les investissements et les fonds de roulement. Les bénéficiaires y auront accès, en tant que famille ou collectivement, et, pour bénéficier du crédit, il leur sera demandé de prendre part à la composante services d'assistance technique. Leur solvabilité sera établie par un bureau de crédit qui sera créé par le projet.

c) Gestion du projet, suivi et évaluation

Le projet appuiera la création d'une unité nationale de coordination, établie auprès du Secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'alimentation, et de trois unités d'entreprise rurale dans chacune des trois provinces comprises dans la zone du projet. Les activités de suivi et évaluation seront sous-traitées.

Exécution du projet

Le projet envisagé, d'une durée de cinq ans, sera exécuté sous la responsabilité générale de l'unité nationale de coordination. Des conseils seront dispensés par le comité de supervision et le comité de coordination, composés du coordonnateur de projet, des trois coordonnateurs provinciaux et de trois membres de groupes bénéficiaires représentant le comité des bénéficiaires. La gestion du projet sera assurée par l'unité nationale de coordination et par les trois unités d'entreprise rurale.

Caractéristiques importantes

Un certain nombre de caractéristiques importantes sont incluses dans la conception du projet: i) le concept d'entreprise qui est à la base des initiatives à appuyer: ii) la diversité des activités, menées dans les exploitations ou en dehors, à financer: iii) les liens que le projet aidera à nouer entre les marchés ruraux et urbains: iv) la mise en œuvre de mesures d'incitation en faveur d'une assistance technique induite par la demande, afin de garantir dans le long terme le paiement de ces services par les bénéficiaires.

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, les questions suivantes seront abordées: i) évaluer la capacité réelle des banques provinciales de mettre en œuvre la composante crédit: ii) définir des modules de participation des bénéficiaires et de prise de décisions pour l'affectation des ressources.



Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, deux projets ayant pour initiateur le FIDA ont été approuvés en Argentine, pour un total de 19,55 millions de DTS. L'un d'entre eux est en cours d'exécution.



ANNEXE B

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

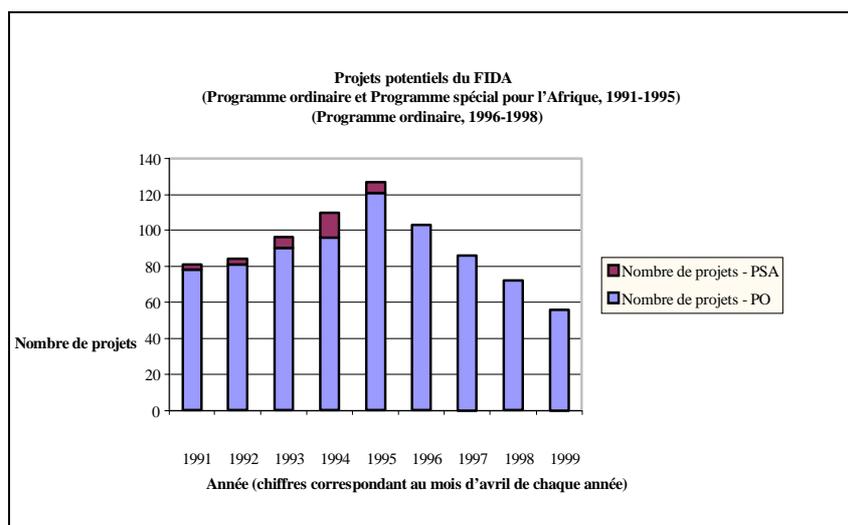
**PREMIÈRE PARTIE PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A,
MAIS NON ENCORE APPROUVÉS**

**DEUXIÈME PARTIE PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE
D'ÉLABORATION - PÉRIODE 1999-2000**

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

1. La réserve actuelle de projets du FIDA représente une base solide pour les opérations à moyen terme du FIDA. Un certain nombre de facteurs expliquent la tendance à la baisse indiquée par le Graphique 1.

Graphique 1



- i) Le choix de projets dans la réserve est réalisé de façon plus rigoureuse. Au total, 19 Études des opportunités stratégiques de pays (COSOP) ont été réalisées en 1996 et 1997 pour les pays où il était nécessaire que le FIDA définisse ses grands axes opérationnels. Un effort majeur a été réalisé en 1998 en vue de revoir la stratégie à moyen terme du FIDA dans 23 pays: six pour la région Afrique I (Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Guinée, Niger et Sénégal); six pour la région Afrique II (Érythrée, Éthiopie, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe); cinq pour la région Asie et Pacifique (Cambodge, Chine, Inde, Indonésie et Mongolie); deux pour la région Amérique latine et Caraïbes (Bolivie et Chili); et quatre pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Albanie, Azerbaïdjan, Géorgie et Liban). Ces efforts se poursuivront tout au long de 1999. Les nouvelles propositions feront donc l'objet d'une finalisation et d'un examen des COSOP par le Comité des stratégies opérationnelles. À moyen terme, la réserve de projets restera vraisemblablement inchangée dans la mesure où certains projets en attente peuvent se révéler insuffisamment importants dans le contexte des nouvelles stratégies et priorités.

- ii) La nécessité d'assurer que, conformément à sa stratégie institutionnelle, le FIDA appuie des projets et programmes axés sur la participation des bénéficiaires tant au stade de la conception que de l'exécution, afin de: i) garantir une plus grande maîtrise des interventions par les bénéficiaires; ii) assurer une participation accrue de tous les acteurs; iii) renforcer les capacités locales; et iv) garantir la sensibilisation tant des hommes que des femmes en référence aux interventions proposées.

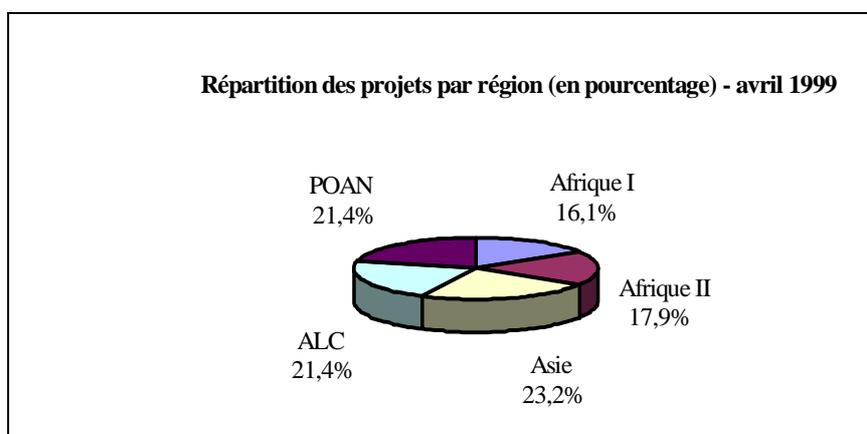


- iii) En raison de modifications de l'environnement institutionnel, de l'instabilité politique et de graves problèmes d'arriérés, la Division Afrique I (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale) s'est heurtée à des difficultés au niveau de la conception des projets dans plusieurs pays de la région. Malgré cela, des plans de révision des calendriers de paiement des arriérés ont été conclus dans nombre de pays, permettant ainsi la réactivation des programmes de prêt et la reconstitution d'une réserve d'activités au Cameroun et au Niger. Cela a abouti à l'approbation du Programme national d'appui à la recherche agricole et à la vulgarisation ainsi qu'à l'identification du Programme national de microfinance au Cameroun. On espère également que de nouvelles opérations seront rapidement mises en oeuvre au Nigéria dans la mesure où, depuis de nombreuses années, le FIDA ne compte aucune nouvelle activité dans ce pays.
- iv) La stratégie de la Division Afrique II (Afrique de l'Est et Afrique du Sud) est toujours davantage orientée vers le développement de la réserve de projets pour les pays où les projets en cours font l'objet d'une exécution satisfaisante. Par conséquent, en 1998, la Division Afrique II a appuyé la préparation de cadres stratégiques dans des pays où l'exécution des projets procède sans incident (six COSOP ont été approuvés et quatre autres sont en cours de finalisation). Les opportunités d'élargissement de la réserve de projets sont limitées aux pays présentant un environnement macro-économique difficile, des problèmes d'insécurité ayant par ailleurs affecté le bon déroulement de projets dans d'autres pays (Érythrée et Éthiopie).
- v) Suite à la crise financière asiatique, la Division Asie et Pacifique a entrepris un certain nombre d'études de cas/ateliers afin de mieux évaluer l'impact de la crise sur les pauvres ruraux (petits agriculteurs et paysans marginaux, familles rurales, entrepreneurs à petite échelle, populations indigènes, femmes et enfants). Cette évaluation permettra à la Division de formuler des interventions répondant davantage aux nouveaux besoins de la région. En outre, l'instabilité politique de certains États membres du FIDA, tels que le Tadjikistan en Asie centrale, a entravé tout travail de développement. La situation est similaire en Afghanistan.
- vi) En Amérique latine et aux Caraïbes, les effets des catastrophes climatiques telles que El Niño et l'ouragan Mitch, couplés à la crise financière mondiale, ont nécessité une réévaluation de la stratégie à moyen terme du FIDA dans la région. Dans cette optique, une nouvelle intervention au Honduras - actuellement en cours de préparation - devrait procéder à des ajustements du programme de financement à moyen terme dans la région. Par ailleurs, la Division Amérique latine et Caraïbes est également orientée vers la sélection plus stratégique des projets. À cette fin, les COSOP constituent un instrument utile garantissant la prise en compte des besoins des pauvres ruraux et l'existence de synergies entre les interventions proposées et les stratégies à moyen terme du gouvernement.
- vii) De nouvelles initiatives seront identifiées pour les pays emprunteurs traditionnels de NENA après l'achèvement et l'examen de certains des COSOP en cours (ex. Algérie, Djibouti, Maroc et Turquie). De nouvelles interventions financées par le FIDA en Somalie ont été reportées en raison de la situation en matière d'arriérés. En Europe de l'Est et dans le Caucase, des efforts ont été réalisés afin d'approfondir les connaissances du FIDA sur les dynamiques de la pauvreté dans les économies en déclin ou à croissance lente, où la structure des institutions sociales et politiques est encore en cours de transformation. À cette fin, une étude détaillée portant sur les ménages, au niveau de l'exploitation, a été réalisée dans le Caucase, comportant un examen en profondeur des tendances les plus récentes dans le domaine de l'agriculture, du

développement rural et de la pauvreté, ainsi qu'un examen de l'expérience du FIDA dans les dix projets financés dans la sous-région à ce jour. Les COSOP pour l'Albanie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ont été finalisées et devraient jeter les bases de futures interventions dans ces pays.

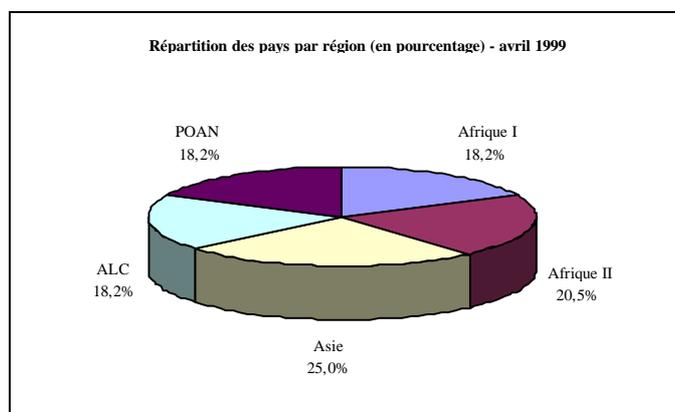
2. En ce qui concerne la répartition régionale des projets, les 56 projets (54 dus à l'initiative du FIDA et deux cofinancés) se répartissent comme suit: neuf (16,1%) dans la région Afrique I; 10 (17,9%) dans la région Afrique II; 13 (23,2%) dans la région Asie et Pacifique; 12 (21,4%) dans la région Amérique latine et Caraïbes; et 12 (21,4%) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (graphique 2). Des efforts sont en cours en vue de l'identification de projets appropriés dans la réserve des institutions coopérantes.

Graphique 2



3. Du point de vue du nombre de pays couverts, les 56 projets figurant en annexe B concernent 44 pays (graphique 3): 17 (38,7%) dans la région Afrique, dont huit en Afrique occidentale et centrale (Afrique I) et neuf en Afrique de l'Est et australe (Afrique II); 11 (25%) dans la région Asie et Pacifique; huit (18,2%) dans la région Amérique latine et Caraïbes; et huit (18,2%) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, dont sept intéressent des pays qui sont des emprunteurs traditionnels.

Graphique 3



4. L'aide du FIDA restera centrée sur trois groupes de pays hautement prioritaires: les pays de l'Afrique subsaharienne; les pays les moins avancés; et les pays à faible revenu et à déficit vivrier. Sur les 40 pays figurant en annexe B, 18 (41%) sont en Afrique subsaharienne; 29 (66%) sont des pays à



faible revenu et à déficit vivrier selon les critères de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; et 16 (36%) font partie des pays les moins avancés tels que définis par les Nations Unies.

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
AFRIQUE I							
BURKINA FASO	11	230	Appui aux micro-entreprises rurales	9,38	micro-entreprises rurales	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 64/septembre 98
CAP-VERT	0,4	1 010	Programme de lutte contre la pauvreté rurale	à déterminer	développement rural	Évaluation prospective terminée	EB 60/avril 97
CONGO	3	670	Commercialisation et financement rural	à déterminer	crédit rural et commercialisation	formulation terminée	EB 60/avril 97
GHANA	18	360	Conservation des sols et réhabilitation de la petite exploitation dans le Haut Ghana oriental - Phase II	11,5	conservation des sols et réhabilitation des petites exploitations	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98
NIGÉRIA	115	240	Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules	20,0	promotion de produits	Évaluation prospective terminée	EB 57/avril 96
BURUNDI	6	170	Programme de relance et développement du monde rural ^{2/}	20,0	relèvement après conflit	présentation au Conseil d'administration prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
MAURICE	1	3 710	Programme de diversification rurale	11,1	financement rural	présentation au Conseil d'administration prévue pour avril 1999	EB64/septembre 98
ZAMBIE	9	360	Gestion des ressources forestières	12,6	gestion des ressources naturelles	Évaluation prospective terminée	EB 62/décembre 97
ASIE ET PACIFIQUE							
BANGLADESH	122	260	Amélioration de l'agriculture paysanne	18,62	développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98
BHOUTAN	0,7	390	Deuxième projet de développement agricole de la zone orientale	à déterminer	développement agricole	Évaluation prospective en cours	EB 65/décembre 98
INDE	945	380	Programme de développement des communautés tribales du Bihar et du Madya Pradesh	23,0	développement tribal	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98
VIET NAM	75	290	Développement rural de Ha Tinh	15,0	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES							
COLOMBIE	37	2 140	Développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	à déterminer	pêches	formulation terminée	EB 63/avril 98



PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement	Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A)
EL SALVADOR	6	1 700	Développement rural de la région centrale - Phase II ^{3/}	13,0	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 64/septembre 98
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD							
JORDANIE	4	1 650 ^{4/}	Mise en valeur des ressources agricoles dans la région de Yarmouk	10,1	conservation des terres et des eaux et développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 65/décembre 98
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	4	590	Programme de réduction de la pauvreté rurale ^{5/}	à déterminer	services financiers ruraux	Évaluation prospective en cours	EB 65/décembre 98
SOUDAN	27	n.c. ^{6/}	Développement agricole dans le Kordofan-Nord	10,5	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999	EB 55/septembre 95



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

Pays	Populatio n (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
AFRIQUE I						
Projets au stade de l'admission/identification						
CAMEROUN	14	610	Appui au microfinancement à l'échelle nationale	à déterminer	microfinancement	Admission terminée
Projets au stade de la formulation/préparation						
CONGO	3	670	Commercialisation et financement rural	à déterminer	commercialisation et crédit rural	formulation terminée
GHANA	18	360	Services financiers ruraux	à déterminer	renforcement des institutions financières rurales	formulation en cours
SIERRA LEONE	5	200	Programme d'appui au secteur rural	à déterminer	développement rural	formulation en cours
Projets au stade de l'évaluation prospective						
BURKINA FASO	11	230	Appui aux micro-entreprises rurales	9,38	micro-entreprise rurale	présentation au Conseil prévue pour avril 1999



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

Pays	Populatio n (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
CAP-VERT	0,4	1 010	Programme de lutte contre la pauvreté rurale	à déterminer	développement rural	Évaluation prospective terminée
GHANA	18	360	Conservation des sols et mise en valeur de la petite exploitation dans le Haut Ghana oriental - Phase II	11,5	conservation des terres et relèvement de la petite exploitation	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
NIGÉRIA	115	240	Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules	20,0	promotion de produits	Évaluation prospective terminée
SÉNÉGAL (X)	9	570	Programme d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs	voir annexe A	développement agricole	Évaluation prospective en cours

AFRIQUE II

Projets au stade de l'admission/identification

AFRIQUE DU SUD	38	3 520	Renforcement des systèmes financiers ruraux	à déterminer	crédit rural	admission terminée
----------------	----	-------	---	--------------	--------------	--------------------

Projets au stade de la formulation/préparation

ÉRYTHRÉE	4	n.c. ^{6/}	Développement de l'élevage et de l'agriculture de Gash Barka	à déterminer	développement local	formulation en cours
MOZAMBIQUE	18	80	Programme de liaison des petits exploitants aux marchés	voir annexe A	commercialisation	formulation en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

ANNEXE

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



Pays	Populatio n (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
NAMIBIE	2	2 250	Programme de développement des zones communales du sud	à déterminer	développement local	formulation en cours
TANZANIE, République-Unie de	30	170	Programme de développement participatif de l'irrigation ^{7/}	voir annexe A	irrigation	formulation terminée
OUGANDA	20,0	300	Programme de modernisation de l'agriculture à l'échelon local	à déterminer	développement local	formulation en cours
ZAMBIE	9	360	Programme de commercialisation de la production paysanne	à déterminer	Expansion des débouchés	Formulation en cours
Projets au stade de l'évaluation prospective						
BURUNDI	6	170	Programme de relance et de développement du monde rural ^{2/}	20,0	relèvement après conflit	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
MAURICE	1	3 710	Programme de diversification rurale	11,1	financement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
ZAMBIE	9	360	Gestion des ressources forestières	12,6	gestion des ressources naturelles	évaluation prospective terminée

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
ASIE ET PACIFIQUE						
Projets au stade de l'admission/identification						
INDE	945	380	Initiative nationale de microfinancement	à déterminer	microfinancement	admission terminée
LAOS	5	400	Appui au crédit rural	à déterminer	crédit	identification en cours
NÉPAL	22	210	Amélioration de l'irrigation en colline à gestion paysanne	à déterminer	irrigation et développement rural	identification en cours
SRI LANKA	18	740	Deuxième projet de crédit rural pour les petits exploitants	à déterminer	crédit	identification en cours
Projets au stade de la formulation/préparation						
CAMBODGE	10	300	Appui au développement agricole dans le cadre du programme <i>Seila</i> ^{8/}	voir annexe A	développement rural	formulation terminée
CHINE	1 215	750	Réduction de la pauvreté dans les zones montagneuses de Quinling	à déterminer	développement rural/crédit	formulation en cours
INDONÉSIE	197	1 080	Programme de développement participatif intégré dans les zones non irriguées	à déterminer	développement agricole	formulation en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

ANNEXE

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
PAKISTAN	134	480	Développement des zones tribales du nord sous administration fédérale	à déterminer	développement rural	formulation en cours
Projets au stade de l'évaluation prospective						
BANGLADESH	122	260	Amélioration de l'agriculture paysanne	18,62	développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
BHOUTAN	0,7	390	Deuxième projet agricole de la zone orientale	à déterminer	développement agricole	Évaluation prospective en cours
INDE	945	380	Programme de développement des communautés tribales du Bihar et du Madhya Pradesh	23,0	développement des communautés tribales	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
VIET NAM	75	290	Développement rural de Ha Tinh	15,0	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
VIET NAM (X)	75	290	Microfinancement rural ^{9/}	À déterminer	services financiers ruraux	évaluation prospective terminée

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**

Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES						
Projets au stade de l'admission/identification						
CHILI	14	4 860	Développement agricole des régions méridionales	à déterminer	développement agricole	identification en cours
COSTA RICA	3	2 640	Promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	à déterminer	agro-industries	identification en cours
COSTA RICA	3	2 640	Développement agricole du Valle General	à déterminer	développement agricole	identification en cours
COSTA RICA	3	2640	Développement durable dans le canton de Talamanca	à déterminer	développement agricole	identification en cours
MEXIQUE	93	3 670	Appui à l'irrigation des petites exploitations	à déterminer	irrigation	identification en cours
MEXIQUE	93	3 670	Appui aux travailleurs agricoles saisonniers migrants	à déterminer	développement rural	identification en cours
MEXIQUE	93	3 670	Gestion des ressources forestières par les communautés paysannes	à déterminer	développement rural	identification en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000**



Pays	Population (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
Projets au stade de la formulation/préparation						
ARGENTINE	35	8 380	Développement rural de la région nord-ouest	voir annexe A	développement rural	formulation terminée
COLOMBIE	37	2 140	Développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	à déterminer	pêches	formulation terminée
GUATEMALA	11	1 470	Programme de développement rural pour Las Verapaces	à déterminer	développement rural	formulation en cours
NICARAGUA	5	380	II ^e région, départements de León et de Chinandega	à déterminer	développement rural	formulation en cours
Projets au stade de l'évaluation prospective						
EL SALVADOR	6	1 700	Développement rural de la région centrale - Phase II ^{3/}	13,0	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

Pays	Populatio n (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD						
Projets au stade de l'admission/identification						
ALGÉRIE	29	1 520	Développement du pastoralisme et de l'élevage dans la steppe	à déterminer	élevage	identification en cours
ÉGYPTE	59	1 080	Gestion de l'eau en exploitation dans la région de Menoufia	à déterminer	développement agricole	identification en cours
MAROC	27	1 290	Développement agropastoral dans la région d'El Kalaa des Sraghna	à déterminer	élevage	identification en cours
MAROC	27	1 290	Développement agricole pilote dans la région montagneuse d'Azilal	à déterminer	développement agricole	identification en cours
TURQUIE	63	2 830	Élevage et production fourragère en Anatolie orientale	à déterminer	élevage	identification terminée
TURQUIE	63	2 830	Développement rural dans les provinces de Bitlis, Van et Hakkari	à déterminer	développement rural	identification en cours
TURQUIE	63	2 830	Développement rural dans la zone de Sivas-Erzincan	à déterminer	développement rural	identification en cours



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**



Pays	Populatio n (millions) ^{1/}	PNB par habitant 1996 Effectif (USD)	Nom du projet	Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD)	Nature du projet	État d'avancement
Projets au stade de la formulation/préparation						
SOUDAN	27	n.c. ^{6/}	Développement agricole dans le Kordofan- Sud	à déterminer	développement agricole	formulation en cours
YÉMEN	16	380	Développement de la zone de Maharah	à déterminer	développement rural	formulation en cours
Projets au stade de l'évaluation prospective						
JORDANIE	4	1 650 ⁴	Mise en valeur des ressources agricoles dans la région de Yarmouk	10,1	conservation des sols et des eaux et développement agricole	présentation au Conseil prévue pour avril 1999
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	4	590	Programme de réduction de la pauvreté rurale ^{5/}	à déterminer	services financiers ruraux	Évaluation prospective en cours
SOUDAN	27	n.c. ^{6/}	Développement agricole dans le Kordofan-Nord	10,5	développement rural	présentation au Conseil prévue pour avril 1999

Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- ^{1/} Données de 1996 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1997".
- ^{2/} Antérieurement, Redressement de l'économie rurale.
- ^{3/} Antérieurement, Développement rural de la région centrale d'El Salvador - Phase II (PRODAP - II).
- ^{4/} 1570 USD (chiffres de 1997) selon le calcul de l'Atlas.
- ^{5/} Antérieurement, Programme de services financiers ruraux.
- ^{6/} Estimé correspondre à la catégorie revenu faible (785 USD ou moins).
- ^{7/} Antérieurement, Développement participatif de la petite irrigation.
- ^{8/} Antérieurement, Développement rural à assises communautaires.
- ^{9/} Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- ^{10/} Antérieurement, Développement de la région nord-ouest de l'Argentine.



